

Questions et éléments de réponse de l'interview, avec Mireille Zoa, Ingénieure des eaux et forêts, avec niveau DEA en botanique et écologie.

Sur le plan technique, Mireille est également responsable de l'initiative forêt modèle au Cameroun et dans le bassin du Congo depuis cinq ans, avec une équipe multidisciplinaire supervisée par le Dr Chimère Diaw, alors coordinateur du programme de gouvernance de CIFOR, à la construction du processus au Cameroun.

Ce travail d'initiation et de construction s'est fait avec la facilitation scientifique et technique de l'IMFNS, la collaboration des populations locales, du gouvernement du Cameroun/Ministère en charge des forêts, des institutions de recherche et de développement, de l'ACDI, IUCN/CEFDHAC, COMIFAC, de la société civile et des opérateurs économiques du secteur forestier...

Ottawa, 06 mars 2008

1-Qu'est-ce qu'une forêt Modèle? Donnez- nous une explication plus terre à terre compréhensive pour Monsieur et Madame tout le monde.

Réponse Mireille ZOA :

La forêt modèle, ce n'est pas une forêt communautaire, ni une aire protégée, ni une concession forestière, ni une forêt communale...

Le territoire de la « forêt modèle » recouvre une diversité de formes d'utilisation des terres (Terroirs coutumiers, Unités Forestières d'Aménagement, Forêts communautaires, les Aires de conservation, Zones d'exploitation agroindustrielle, une Forêt municipale, etc), où les titres et obligations légales de chaque partie prenante restent inchangés. Il peut **regrouper plusieurs unités administratives**, comme s'est le cas de Campo-Ma'an au sud Cameroun qui épouse plus ou moins les territoires de 7 municipalités (Tableau 3).

La forêt modèle, c'est surtout une plate forme sociale ou un cadre de cogestion, fondé sur des partenariats volontaires, dont le fonctionnement repose fondamentalement sur deux pieds : la gouvernance locale et le développement rural -économique- durable.

Dans la **CaMaMF**, les partenariats de la **forêt modèle** s'identifient à **plateformes représentatives ie regroupement des d'acteurs par groupe d'intérêts.**

Les différentes plateformes identifiées sont les suivantes : 1) Les Femmes Rurales ; 2) Les Administrations ; 3) Les Autorités Traditionnelles ; 4) les Opérateurs Economiques du secteur forêt et agro-industriel (HEVECAM et SOCAPALM) ; 5) Les Organisations de la Société Civiles ; 6) Les ONGs

Internationales et Bailleurs de fonds ; 7) Les Gestionnaires de Forêts Communautaires, 8) Les élites et personnes ressources ; 9) les Maires et les élus locaux; 10) Les Députés, 11) La communauté Pygmées Bagyeli, 12) les Communicateurs.

Les administrations ainsi que les institutions gouvernementales, les institutions de conservation et de développement (6) représentent la plate forme des structures de facilitation.

2-Les Projets de forêts modèles touchent plusieurs questions d'environnement ; la conservation des espèces menacées ou en voie de disparition, l'agriculture biologique, l'agroforesterie...selon vous quelles sont les caractéristiques qui démarquent les forêts modèles d'autres initiatives de développement forestier ?

Réponse Mireille ZOA :

C'est surtout une plate forme sociale, un cadre de cogestion où **Gouvernance locale et le développement économique** – rurale - durable sont les piliers.

Cette approche se fonde sur les partenariats, une vision multifonctionnelle de l'espace et la durabilité. ie :

Les partenariats volontaires, de types Forest Modèle, favorisent en pratique:

- Une association directe des populations locales à la gestion des bénéfices tirés des forêts.
- un vison de **landscape** de l'espace.
- Une **intégration sociale** ie le fait que la voix des plus démunis et des plus vulnérables (femmes, pygmées, jeunes) puissent se faire entendre dans le cadre des prises de décisions relatives à l'allocation des ressources nécessaires au développement ».
- **Apprentissage**, D'échange et de **renforcement** d'un **pool d'expertise**,
- **Collaboration**, de **négociation** et de **coopération**,
- **Construction et d'adaptation des arrangements** institutionnel, politique et stratégique en terme de réduction de la pauvreté au niveau local.

3-Les forêts d'Afrique Centrale sont classées deuxièmes plus grandes au monde après celle de l'Amazonie au Brésil, malgré leurs surexploitations, dites-nous quelle est la situation des forêts modèles dans votre pays le Cameroun ?

Réponse Mireille ZOA :

Contexte de gestion globale dans le Cameroun forestier :

La gestion locale des espaces forestier au Cameroun est globalement marquée par :

- Fragmentation des espaces
- **Conflit** entre droits traditionnels en terme d'accès,
- **Dualité des formes d'exploitations** industrielle minière et locale de subsistance.
- Une **inégalité des parties** en négociation (exemple faibles capacités des communautés villageoises, -en terme de suivi des activités d'exploitation, de gestion des bénéficiaires, d'accessibilité -au marché, à l'information ou au financement -, de collaboration, etc)
- Faible fonctionnalité des mécanismes de reddition de compte dans les mairies et dans les comités de gestion locale de la RFA, compte tenu des pratiques de corruption (surfacturation, de déclaration des projets fictifs, de détournement fictifs) et d'exclusion de villages entiers du processus (Kouna 2001, Bigombe Logo 2003) dans la redistribution de la RFA
- Absence d'une vision stratégique de l'utilisation de la RFA pour le financement à long terme du développement et des communautés et des communes. Car elle est plutôt orientée sur des actions socioculturelles qu'économiques.

Etude de cas du Contexte socio-économique de la forêt modèle de Campo-Ma'an

La forêt modèle de Campo-Ma'an, épouse plus ou moins le contour de l'UTO. Elle est localisée dans la province du sud et couvre 7 municipalités (Campo, Ma'an, Akom 2, Niète, Ebolowa rural, Kribi Massaka, Lekoundjé).

Dans la localité de Campo-Ma'an, le plan de zonage de Campo-Ma'an a distribué l'espace disponible entre les entreprises industrielles, le parc national et les populations.

Les populations sont constituées, de deux grands groupes ethniques caractérisés par une inégalité numérique et des modes de vie différents :

- **Bantous, sédentaires**, (*Batanga, Iyassa, Mabi , Mvae, Ntumu, Bulu*) et les **pygmées Bagyeli semi-nomades**.
- Une population de 60 000 habitants, qui s'organise en – près de **150-villages dont 6 villages ou regroupements pygmées** – Bagyeli.

....Aujourd'hui, **des violations ou des problèmes d'exiguïté** limitent les activités légitimes des populations locales. Par exemple :

- **Les plantations industrielles** d'hévéa et de palmier à huile ont des **problèmes d'extension** qui ne sont probablement pas solvables sans arrangements avec les populations d'agriculteurs.
- Candidates à la certification, les **entreprises forestières** industrielles sont gênées par les **contentieux** nombreux et anciens **avec les populations riveraines**.

- **Les populations pygmées Bagyeli sont exposées à une exclusion virtuelle de leurs territoires traditionnels de chasse et de cueillette.** L'absence d'accord solide entre le **parc national** et les ayant droits traditionnels est source de conflits récurrents, de même que l'absence de liens fonctionnels entre les stratégies de gestion de la biodiversité dans le parc national et en dehors de celui-ci.
- **La Redevance Forestière Annuelle (RFA)** revenant aux six municipalités de Campo-Ma'an -assez **importante**- est confrontée à des **problèmes** sérieux **d'affectation, d'accessibilité et d'imputabilité** qui entravent son utilisation à des fins de développement local.
- **L'absence de plans communaux et locaux de développement** mettant en cohérence les possibilités offertes par la RFA et les ressources du terroir, ainsi que **l'absence de forêts communautaires et communales** sont une **source de frustration pour les populations**
- La **valorisation très insuffisante des produits** et sous-produits **forestiers** ligneux et non ligneux.

4- En mars 1999, la Déclaration de Yaoundé a été adoptée par le Sommet des Chefs d'État d'Afrique centrale sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales à Yaoundé (Cameroun), quelles sont les problèmes que vous rencontrés ?

A - Par rapport à l'exploitation non durable des ressources naturelles du pays.

B - Par rapport à la répartition inéquitable des charges et les bénéfices entre les différents acteurs du secteur.

Réponse Mireille ZOA : les faiblesses et facteurs qui limitent la mise en œuvre des instruments politiques au Cameroun

Cas des forêts communautaires

La gestion locale des espaces forestier au Cameroun est globalement marquée par :

- **Conflit** entre droits traditionnels en terme d'accès,
- **Dualité des formes d'exploitations** industrielle minière et locale de subsistance.
- Une **inégalité des parties** en négociation, liée notamment aux faibles capacités organisationnelles, technique et financières des communautés villageoises. Par exemple la gestion des forests communautaires est marquée par la faible capacité des communautés -en terme de suivi des activités d'exploitation, de gestion des bénéfices, d'accessibilité -au marché, à l'information ou au financement -, de collaboration, etc). à la question des capacités s'ajoutent les lourdeurs administratives.

Cas de la RFA

Selon la loi forestière, la Redevance Forestière Annuelle permet une redistribution de quote-part aux communes et aux communautés riveraines. Les communes accèdent à leur quote-part par le financement des infrastructures communautaires. Cependant dans la réalité des études de recherche montrent certaines limites :

- Les gestion de ces bénéfices dans les mairies et dans les comités de gestion locale de la RFA, est marquée par des pratiques de corruption (surfacturation, de déclaration des projets fictifs, de détournement fictifs) et d'exclusion de villages entiers du processus (Kouna 2001, Bigombe Logo 20003) de redistribution de la RFA
- La vision stratégique de l'utilisation de la RFA, pour le financement à long terme du développement des communautés et des communes, est plutôt orientée sur des actions socioculturelles qu'économiques.

5- L'année 2011 a été proclamée année internationale de la forêt par l'Assemblée Générale des Nations Unies, Chaque jour, 350 km² de couverture forestière sont détruites à travers le monde, cette destructions se fait avec la disparition des peuples Autochtones, tel est le cas des Pygmées par exemple dans les provinces (Est-Centre-Sud) du Cameroun, que fait le gouvernement Camerounais pour Stopper ce Génocide des Pygmées ?

Réponse Mireille ZOA :

A- La nouvelle politique forestière (loi 94) met déjà l'accent sur l'amélioration de la participation locales dans la gestion des ressources forestières et la lutter contre la pauvreté.

B - De plus le gouvernement Camerounais reste ouvert à des initiatives de recherche, de développement et de recherche-action qui favorisent de conciliation du biologique à la richesse sociale. Des organisations locales, nationales et internationales qui œuvrent dans le sens de la coopération, de la facilitation pour la valorisation des savoirs, des savoirs – faire et des valeurs des peuples autochtones et des minorités forestières et des populations locales dans la gestion des ressources forestières sont à cet effet établis au Cameroun.

- **Exemple de l'Initiative Forêts Modèle au Cameroun et dans le bassin du Congo :**

L'initiative forêts modèles au Cameroun et dans le bassin du Congo qui est financièrement appuyé par le IMFNS et qui selon les prévisions sera fort probablement appuyée par ACDI s'identifie à une approche de conciliation du biologique à la richesse sociale.

Au Cameroun le Ministère des forêts et de la faune, initiateur de la démarche d'adhésion du Cameroun au Réseau International des Forêts Modèles (MINEF, 2004), y a joué un rôle déterminant :

- En 2005, Le gouvernement camerounais s'engageait ainsi, sur décision ministérielle, à une adhésion des « forêts modèles » de *Campo-Ma'an*, dans la province du sud et de, *Dja et Mpomo* à l'Est (carte de localisation des forêts modèles au Cameroun), au Réseau International de Forêts Modèles.
- En 2004, il y'a eu une manifestation d'intérêt du Cameroun pour l'approche *forêt modèle* en tant que cadre de collaboration, de concertation et de coopération favorisant d'une part une meilleure intégration des populations locales à la gestion durable du massif forestier (MINEF 2004).
- Dans la période de 2002 à 2007, l'administration en charge des forêts a facilité divers cadres de réflexions (ateliers nationaux et régional, forum internationaux, retraite, réunions, contacts officielles, visites de terrain..) sur les options de développement des forêts modèles dans le contexte africain, avec la collaboration des partenaires des sites, Secrétariat du Réseau International de Forêts Modèles (SRIFM) et des partenaires internationaux (ACDI, FAO, IUCN, SNV, FEDEC, CIFOR ...), régionaux (COMIFAC, IUCN/CEFDHAC).
- L'administration en charge des forêts participe à l'élaboration d'une proposition de projets soumis à l'OIBT pour faciliter l'extension d'un réseau de forêts modèle dans le contexte africain....

6-La Belgique organise une exposition présentement dans le Musée Royal, sur les forêts d'Afrique Centrale avec une présentation de plus 60 000 échantillons de bois, jusqu'au 31 Aout 2008, pouvons nous espérer avoir une exposition similaire au Canada bientôt ? Qu'en pensez-vous ?

Réponse Mireille ZOA : Rôle du SRIFM dans la démarche de GDF et particulièrement dans le transfert du savoir et de technologies et l'innovation

A mon humble je dirai qu'une exposition sur les forêts d'Afrique Centrale, pouvant aller au-delà du bois d'Afrique ie ouverte sur les autres valeurs des forêts et les forêts d'Ailleurs pourrait naturellement se tenir au Canada. Ceci pourrait se faire dans un cadre de la collaboration, avec la participation active du SRIFM, de ses partenaires locaux (forêts modèles du Canada), nationaux (Service Canadien des Forêts, CRDI, réseau canadien de forêts modèles..), ainsi que des partenaires internationaux (Réseaux régionaux de forêts modèles) ...

Ceci pour plusieurs raisons :

1. **L'approche forêt modèle a prend son origine** au Canada et internationalisée avec la création du programme canadien de forêts modèles dès 1992. Un de ses principe est le partage et échange d'expérience, à travers le reseau internatinal de forests modeles.

2. En 1995, le Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (**SRIFM**) a été établi dans le **but de faciliter la création d'un réseau mondiale de forêts modèles et le transfert du savoir et de technologies et accélère ainsi l'innovation dans l'ensemble du réseau.** Ses partenaires le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), le Service Canadien des Forêts- division des affaires internationales où il s'installe tour à tour.

3. Le RIFM, en terme pratique, **est partenariat mondial** intégrant plus d'une 20aine de pays. Il s'organise en –cinq- **Réseaux régionaux** de forêts modèles : Canada, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Afrique, Russie.

4. Un des **mandats du Réseau International des Forêts Modèles (RIFM)** Favoriser la mise en commun d'idées relatives au concept de Gestion Durable des Forêts (GDF) à l'échelle internationale, à partir des applications locales.

7-En vous remerciant, quel message voulez-vous adresser aux Afro-Canadiens et Amis du Cameroun et de l'Afrique au Canada?

Réponse Mireille ZOA :

Dans la construction politique et stratégique de l'Afrique, il est souhaitable que des efforts soient de plus en plus fait aussi bien en amont – amont, qu'en aval. Ces efforts impliquent non seulement une démarche d'ouverture et d'intégration sociale, mais aussi des actions concrètes qui permettent de préserver et capitaliser les acquis; de renforcer le pool d'expertise existant, de renforcer une Collaboration et une coopération soutenues, de renforcer le dialogue et l'Apprentissage.

Je vous remercie

L'Afrique à Ottawa, vous dit Merci.